

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE D.

(Instruction publique, sciences et arts. — Universités, Facultés, Colléges, Sociétés académiques.)

COLLÈGE DE METZ.

D. 1. (Carton.) — 90 pièces, papier.

1590-1597. — Sécularisation. — Lettres par lesquelles les maître-échevin, conseil et Treize de la cité de Metz : demandent à M. de Vieilleville, lieutenant du Roi en ladite ville, d'affranchir les habitants de la ville de l'obligation qui leur a été imposée de loger les troupes de la garnison et de leur fournir les meubles nécessaires, attendu qu'ils sont ruinés par suite des guerres; — sollicitent la création d'un collége à Metz. — Sentence rendue par Pierre Jodin, abbé de Saint-Éloy, et François Forey, vicaire général, qui exclut de l'abbaye de Sainte-Croix Gœury Huart, religieux, pour voies de faits envers son supérieur et « autres crimes. » — Copie d'une lettre de Henri IV, datée du camp de Clermont en Beauvoisis, le 26 novembre 1590. Il donne à la ville de Metz l'abbaye de Saint-Éloy, devenue vacante « par la turpitude de frère Pierre Jodin, dernier possesseur d'icelle, pour raison de laquelle il est condamné à mort, pour être, ladite abbaye et ce qui est du revenu d'icelle employé à l'érection d'un collége pour l'instruction de la jeunesse de ladite ville. » — Copie d'une bulle de Grégoire XIV qui « supprime et éteint le nom et le titre d'abbé et de dignité abbatiale de tous les offices, prieuré, etc. de Saint-Éloy. » — Ordonnance du sieur de Sobolle, seigneur de Commenge, qui prescrit de fournir les aliments nécessaires à certains religieux de l'abbaye de Saint-Éloy. — Copie d'une lettre de Henri IV écrite à « Saint-Denis en France », le 14 juillet 1593, par laquelle Sa Majesté or-

donne au sieur de Sobolle d'empêcher la conversion de l'abbaye de Saint-Éloy en un séminaire. — Ordonnance de Charles VII de Lorraine qui permet à Jean Cheneau de faire appréhender au corps frère Gœury Huart. — Copies de requêtes adressées au Roi par Jean Cheneau, prieur, Nicolas Pausard, religieux, etc., de l'abbaye de Saint-Éloy, tendant à rentrer dans la possession de leur abbaye. — Ordonnance par laquelle François d'Amboise, « conseiller du Roi, maître des requêtes de son hôtel et « commissaire en cette partie, prescrit au sieur Antoine « Dulaurens, avocat, conseil des magistrats, échevins de « la ville de Metz, de se présenter chez lui à l'effet de dire « les causes du refus qu'il fait de passer l'appointement à « lui offert. » — Requêtes adressées au Roi Henri IV, par lesquelles les magistrats de Metz rappellent que l'abbaye de Saint-Éloy a été convertie en un collége, non pour en priver les possesseurs, mais parce que cette abbaye était vacante. — Lettre de Charles, cardinal de Lorraine, informant Messieurs des trois ordres catholiques de Metz qu'il envoie le sieur de Lenoncourt, protonotaire, au sieur de Sobolle, pour le prier d'interposer son autorité, afin de maintenir la ville de Metz dans la possession de l'abbaye de Saint-Éloy. — Copie d'une lettre de Henri IV, écrite au camp devant Amiens, le 8 août 1597, par laquelle il déclare que la ville de Metz demeurera perpétuellement en possession de l'abbaye de Saint-Éloy, etc.

D. 2. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 93 pièces, papier.

1598-1605. — Requêtes adressées par les religieux de Saint-Éloy au roi Henri IV, au cardinal de Lorraine

(Charles II), à MM. Dargaian, capitaine, lieutenant-colonel des gardes du Roi, de Montigny, maître de camp de la cavalerie légère de France, ces deux derniers commandants pour le Roi en la citadelle de Metz, au duc d'Épernon, au président Viart, à M. de Boissize, conseiller du Roi, etc., tendant à être réintégrés dans la jouissance de tout ou partie de l'abbaye de Saint-Éloy. — Copie d'une lettre de Henri IV par laquelle il dit : « que pour terminer par une finale dernière et absolue résolution le différent desdites parties et leur ôster tout sujet et occasion de se plus troubler déclare et ordonne que les magistrats et habitants de Metz demeureront et seront ores et pour tous jours plainement et paisiblement possesseurs et jouissants « dudit collège, etc. » — Ordre donné par Louis Duran, sieur de Tousseaux, conseiller du Roi, de produire par-devant lui, dans l'affaire Jean Cheneau, tout ce que bon lui semblera. — Copie d'une lettre de Henri IV qui accorde le prieuré d'Outremont à l'abbé Jean Cheneau. — État des pièces qui ont été produites devant le conseil privé du Roi contre les magistrats de la ville, dans l'affaire de l'abbaye de Saint-Éloy, etc.

D. 3. (Carton.) — 115 pièces, papier.

1606-1609. — Productions diverses faites par les administrateurs du collège contre les prétentions du sieur Jean Cheneau, ancien abbé de l'abbaye Saint-Éloy. — Copie de divers jugements rendus par M. Jacques Viart, sieur de Candé, président pour le Roi à Metz, Lazard de Selve, conseiller, etc., qui condamnent la ville de Metz à payer annuellement au sieur Jean Cheneau une somme de 500 francs. — Requêtes adressées par ce dernier au président royal à Metz. — Arrêts du sieur Lazard de Selve, président royal, ordonnant aux administrateurs de l'abbaye de Saint-Éloy d'apporter les titres qui concernent le domaine de Marival (Marivaux), etc. — Requête adressée à M. Louis de La Valette, par Jean Cheneau, « son humble orateur », tendant à obtenir la possession du domaine de Marivaux, que lui concède un arrêt du conseil du Roi, à l'effet de s'y retirer avec ses religieux. — Ordre donné par Louis de La Valette de surseoir à cette demande jusqu'à l'arrivée du président du Roi, etc.

D. 4. (Carton.) — 50 pièces, papier.

1610-1629. — Requêtes du sieur Jean Cheneau, tendant à obtenir la jouissance pleine et entière du domaine de Marivaux. — Copie d'une ordonnance de Louis XIV qui maintient l'évêque de Metz « dans la possession et « jouissance d'estre supérieur et d'avoir la direction du

« collège et séminaire estably à Metz et abbaye de Saint-Éloy de Metz, suivant les bulles du saint-père, ensemble « de tous les biens, droits et revenus de ladite abbaye « pour estre employez à l'entretienement et charge dudit « collège et séminaire. » — Lettre datée de Saint-Rorté, par laquelle M. Des Salles Cousey remercie Jean Cheneau de l'offre qu'il lui a faite, pour un de ses enfants, de l'abbaye de Saint-Éloy, etc.

D. 5. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 29 pièces, papier; 4 sceaux.

1592-1778. — Administration générale. — Lettre de Charles de Lorraine annonçant qu'il a chargé le chapitre de la cathédrale de Metz de l'administration entière du collège nouvellement érigé. — Lettres patentes données ensuite d'un arrêt du conseil d'État qui maintient l'évêque de Metz (Henri de Bourbon, duc de Verneuil) dans la direction du collège; lettre d'envoi de cet arrêt signé par ledit évêque. — Il annonce, par une autre lettre, qu'il a fait choix des RR. PP. Jésuites, pour diriger le collège. — Ordonnance de Louis XIII qui fait défense à ceux de la religion prétendue réformée de tenir des classes pour l'instruction des enfants, et arrêt du conseil d'État qui fait pareille défense sous peine de 1,000 francs d'amende. — Requête du père recteur du collège de Metz, aux maîtres-échevin et Treize de ladite ville, tendant à être dispensé de payer le droit de coupillon, etc. — Requête signée par les sieurs Le Coulon, Delacloche, Ferry et Jassoy, ministres protestants, à l'effet d'être exemptés du logement des troupes. — État des meubles qui se trouvaient dans la chapelle de Mance en 1699 : un calice, un missel, deux croix, deux chandeliers de bois, etc. — Requête signée par tous les anciens officiers et le préfet du collège demandant que la direction du temporel, et en particulier de l'argenterie, soit continuée par les officiers en charge de la congrégation, et non par le père directeur et par le père chargé de la sacristie. — Réquisitoire du procureur général près la cour de parlement de Metz (Le Goullon de Champel) contre la Société de Jésus; arrêt de ladite cour qui déclare « qu'il y a abus dans cedit institut, ensemble dans les bulles, brefs, lettres apostoliques, etc., et pareillement dans « le règlement de ladite société, appelé *Oracles de vive voix* et généralement dans les règlements ou autres « actes de pareille nature, composant l'institut et le régime « de ladite société, etc. » — Autre arrêt qui prescrit aux soi-disant Jésuites de prêter le serment suivant : Je jure et promets à Dieu et au Roi d'être inviolablement fidèle sujet de Sa Majesté, de tenir et enseigner les quatre propositions du clergé de France en 1682, la liberté de l'église gallicane, etc. — Lettre, datée de Dijon, par laquelle le

R. P. Bertrand dit à M. Le Goullon de Champel que rien n'est plus triste que la situation des Jésuites en France, et que ceux de Bourgogne ne sont pas plus ménagés que ceux des autres ressorts. — État des ornements et des vases sacrés du collège : un soleil, un ciboire, deux calices, une coupe de calice, trois patènes en vermeil, un reliquaire de la vraie croix enrichi de pierreries, etc. — Requête des PP. Jésuites Casbois, Gaspard, Maugirard, Toussaint, Depénois, etc.; tendant à être affiliés à l'Université de Nancy, parce que la création du séminaire Sainte-Anne a fait diminuer le nombre de leurs élèves, etc. (cette pièce est brûlée en partie).

D. 6. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1651-1772. — Classes. — Copie de la délibération par laquelle l'assemblée des trois ordres de la ville de Metz approuve la proposition faite par le collège de créer un cours de philosophie. Lettres adressées, à ce sujet : par les gens des trois ordres de la ville de Metz à Louis Maigret, provincial de Champagne, à Dijon; par le maréchal de Schomberg au R. P. Paullin, confesseur et prédicateur du Roi à Metz, etc. — Mémoire du sieur Thirion, apothicaire à Metz, membre de l'académie des sciences de cette ville, tendant à faire créer une chaire de chimie au collège. — Note particulière donnée le 28 octobre 1762, sur le jeune de Montholon : prière, médiocre; étude, assez mal; docilité, assez mal; histoire, bien, etc. — Observations faites par les professeurs sur le projet de règlement du collège. — Lettre imprimée du sieur Naud, qui annonce le moyen d'apprendre le latin en peu de temps, etc.

D. 7. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets, papier.

XVI^e siècle. — Religion. — Copie, sans signature, de treize lettres, la treizième inachevée. La première commence ainsi : « Jean Calvin aux ministres de Charonton. — Jean Calvin, prophète du seigneur, réformateur de son église, archi-ministre de sa parole et le fléau de la papauté. — Frères bien ayez! J'apprends par les derniers frères arrivez ici que non-seulement vous quittez dans vos disputes ordinaires tous mes sentiments, mais aussi qu'un de vous autres dans sa dernière prédication sur le sujet de la sainte cène nia hautement en chaire que Dieu fut autheur du péché et que c'estait contre mon jugement et mon opinion, à quoy pensez-vous bonnes gens? et où avez-vous l'esprit? etc. — Lettre quatrième... Remarquez que quand je fais Dieu autheur du péché, je le prouve au long et par l'écriture et par la raison et par les exemples et quand je soutiens le contraire, ce n'est qu'en passant et

sans preuves n'ayant dessein que de faire taire ces libertés et d'empêcher le scandale que les frères peu instruits en pourraient prendre. — Lettre dixième. Quand vous aurez l'entrée dans les villes ou villages catholiques qui n'ont pas encore ouï parler de ma réforme, il faut faire semblant que vous êtes d'accord avec eux es principaux points de leur foy et de leur religion, crainte de les rebuter d'abord; et quand ils commenceront à vous prêter l'oreille vous leur direz que s'ils voulaient, à votre exemple, se défaire de quelques menues bagatelles qui ressentent la superstition, comme les images, les chapelets, etc., leur croyance serait plus pure, etc. »

D. 8. (Carton.) — 40 pièces, papier.

1510-1592. — Lettre par laquelle les sieurs La Gorge, Busselot, Denay, Geoffroy de Saint-Loup, George Du Hautoy, etc., vassaux, serviteurs et sujets du duc de Lorraine, demandent l'autorisation de maintenir les temples établis, et d'en ériger de nouveaux pour la célébration du culte protestant. — Extrait d'un manuscrit intitulé : *Histoire ecclésiastique de Metz et du pays*, portant que Henri III a chassé les hérétiques de la ville. — Tableau des entreprises faites contre le Roi par ceux de la religion prétendue réformée. En 1562 ils assistent le prince de Condé, et quelques-uns de la noblesse, tant de la ville que du pays messin; vont à Orléans. Ils font bâtir un temple, rue de la Chèvre, où ils commencent à prêcher, le 2 juillet 1576, etc. — Copies : d'un mémoire présenté au Roi par le clergé de Metz contre le progrès que fait, en cette ville, la nouvelle église; — de la requête des gentilshommes de Metz à ce sujet; — de l'ordonnance de Charles IX qui défend l'exercice de toute autre religion que celui de la religion catholique dans la ville et pays messin; extrait des cahiers présentés, à cet égard, au duc d'Épernon, gouverneur de la ville, etc.

D. 9. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1593-1663. — Copie d'une lettre, écrite une partie en chiffres, datée de Chartres, le 23 janvier 1593, par laquelle Henri IV informe M. de Sobolle que la déclaration qu'il a donnée l'année précédente en faveur du rétablissement de l'exercice de la religion prétendue réformée n'a eu d'autre but que de donner à ses ministres le moyen de servir Dieu avec liberté de conscience et sûreté de leurs personnes, comme il fera toujours pour ceux du clergé. — Copie d'une lettre adressée, à ce sujet, par les orateurs et serviteurs du clergé de Metz, au duc de Lorraine. — Copie d'une lettre de Henri IV, qui autorise ceux qui font profession de la religion prétendue réformée à bâtir un temple dans le re-

tranchement de la ville (retranchement dit de Guise, aujourd'hui l'arsenal d'artillerie). — Tableau du nom des pères consistoriaux pour l'année 1654 : MM. Dorte, noble ; Goffin, avocat ; Vigneul ; Guyot, chirurgien ; Ferry ; Lejeune, avocat, etc. — Placard imprimé d'un extrait des actes du synode national de l'église réformée de France, convoqué par permission du Roi en la ville de Loudun, le 10 novembre 1659, signé Loride Desgallesnières, secrétaire. — Tableau des maîtres et maîtresses d'école, huguenots, qui sont à Metz, savoir : paroisse de Saint-Martin, quatre ; de Saint-Gorgon, un ; de Saint-Victor, un, etc., en tout, dix-neuf. — Copie d'une lettre de Henry l'Escossais, à madame... pour la prier de prendre la défense du clergé, et de faire transporter hors de la ville le temple des hérétiques, etc.

D. 10. (Carton.) — 45 pièces, papier.

1663. — Procès-verbal d'enquête faite par M. Mathieu Geoffroy, conseiller du Roi, à la requête des pères Carmes de Metz, au sujet d'un grand bruit que l'on avait fait pendant qu'ils chantaient les matines. — Acte par lequel madame Marie Le Buhugnon, femme de M. Lucas Turgis, receveur des consignations de la cour de parlement de Metz, déclare qu'elle n'a pu continuer à visiter M. Bourgeois, maître-chirurgien, malade et nouvellement converti, parce que la belle-sœur de celui-ci l'a empêchée d'entrer chez lui. — État des maisons situées à Metz où il y a des niches à lanternes : maison, place de la cathédrale, appartenant à M. Pion, huguenot ; maison du Petit-Saint-Antoine ; là il y a une belle couronne avec une pyramide au-dessus ; maison, rue Fournirue, appartenant à M. Tillet, protestant, etc ; sur la Porte-aux-Chevaux (aujourd'hui tête du pont de la préfecture, côté sud) il y a deux belles grandes niches avec deux grosses lanternes. — Tableau des preuves que les temples de la Horgne (cease près de Metz) et de Courcelles (Courcelles-Chaussy) ont été bâtis et usurpés sans permission, depuis l'édit de Nantes. — Copie d'un « cartel de deffit (apocryphe?) d'André Valadier contre Nicolas Maguin (André Valadier était abbé de l'abbaye Saint-Arnould, il s'intitulait docteur en théologie, conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, auteur, asserteur et défenseur. C'était un esprit remuant et chicanier. — Nicolas-Maguin était maître-échevin de Metz) :

Que diras-tu Maguin, n'a-tu pas le loisir,
M'approcher, d'un petit on t'amuse à dormir,
Reprend ton parasol, tes framboyantes armes.
En es-tu desgradé es-tu changé en larmes.
Ce sera à Magny sur le pont de la Saille
Où je fais et t'annonce notre champ de bataille,

Je m'y rendrai à pied, tu viendras en pourpoint,
Et nous ferons la paix avec des coups de poings.

Fragment d'un mémoire sur les usurpations de l'hérésie de Metz, ses attentats et ses contraventions aux édits de pacification, déclamations, arrêts du conseil privé et du parlement, etc.

D. 11. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1660-1669. — État des « villages du Pays-Messin « auxquels il convient pourvoir de cimetières pour enterrer « les corps de ceux de la religion » : Woippy, Semelcourt, Lorry-devant-Metz, Plappeville, Scy (Scy), Longeville-devant-Metz, Chazelles, Mollin (Moulin-lès-Metz), Lessey (Lessy), Rouzerieulles (Rozerieulles), Jussy, Sainte-Raffine (Sainte-Ruffine), Vault (Vaux), Amanvillers, Joicy (Jouy-aux-Arches). Il y a deux cimetières à Owgny (Angny), Faicy (Fey), etc. — Note indiquant les « propositions scandaleuses des quatre ministres de Metz en leur preseche, « avancés en présence du père Sevestre, depuis le 14 décembre 1653 jusqu'au 11 mars 1654. » Le sieur de Lacleche a prêché le 30 décembre « que le pape envoyait partout dans de belles caisses des reliques vraies ou fausses pour avoir de quoy entretenir ce qu'on appelle notre mère sainte église, aux dépens des veuves et des orphelins ; qu'il ne faut nullement craindre sathan, l'antechrist et ses suppôts, insinuant par ceux-cy le pape et les jésuites, quoiqu'on ne doive pas enflammer davantage la rage qu'ils ont conçue pour les perdre. » — Par le sieur Ferry, le 26 décembre, que les jours de la communion générale pour les trépassés étaient la foire des âmes, etc. — Autre note faisant connaître l'état de l'hérésie dans la ville de Metz et le pays messin. Sont huguenots : la moitié des conseillers-échevins de l'Hôtel-de-Ville, les maîtres de l'hôpital, etc. ; le receveur de la ville ; le receveur des contributions de la ville, nommé Raphaël Le Goulon ; plus de la moitié des médecins et des apothicaires ; les deux tiers des chirurgiens ; quasi tous les marchands et orfèvres, et ce sont tous les plus riches habitants, etc. ; les huguenots possèdent : les châteaux de Grosyeux, Mardigny, etc. ; les Granges-aux-Dimes, aux Agneaux, d'Envie, etc. — Note indiquant les « raisons « pour lesquelles ceux de la religion prétendue réformée « ne doivent point être tolérés à consoler leurs malades, « tolérés par pure miséricorde dans les hôpitaux fondés « par et pour les catholiques. » — Mémoires non signés, requêtes des catholiques au Roi et au maréchal de Schomberg, etc., relatives à l'établissement des protestants à Metz et dans les villages voisins. — Copie simple d'une chanson composée par les hérétiques et brûlée sur la place publique

↓
pièce manquante (démise vide) intitulée État de
l'hérésie dans les villes de Metz et le pays
messin 1654

par l'exécuteur de la haute justice, au mois de juillet 1657 :

Retirez-vous papistes,
Venez à Jésus-Christ,
Soyez évangélistes
Et laissez l'antechrist.
Ne croyez point aux fables
Que vos prêtres menteurs
Disent être véritables,
Ce sont des abuseurs.
Ne croyez point qu'à Rome
Se donnent des pardons,
Ce n'est point à un homme
De donner un tel don.
C'est la bonté divine
Par Jésus seul Sauveur
Qui est la médecine
De l'âme du pécheur, etc.

Sentence du lieutenant général au bailliage de Metz qui défend aux sieurs Bancelin et Jacques Couët Du Vivier de prêcher ailleurs qu'à Courcelles, etc.

D. 12. (Carton.) — 69 pièces, papier.

1600-1680. — Modèle d'acte d'abjuration. — Attestation des abjurations faites par : Auguste Lespingal, sieur de Burtoncourt; — Elisabeth Richard; — Marie-Berthe de Magny; — Louis Le Braconnier, écuyer, sieur de La Tour; — Judith Warin, de Lorry devant le Pont; — Raphaël Le Goullon; — Jean Farman, soldat, anglais de nation; — Louis de Villeneuve, de Couches en Bourgogne, diocèse d'Autun; — Anne de Gray de Malmedy; — Jean Royer, orfèvre, fils de M. Royer, médecin; — Louis Fribourg, etc.

D. 13. (Carton.) — 104 pièces, papier.

1678-1698. — Actes d'abjuration faite par : Paul de Bise; — Frédéric Streff de Lavesteins, capitaine de cavalerie au régiment du comte d'Ill; — Charles Des Édards de Champlain; — Jeanne-Françoise de Chitzen, âgée de trente-trois ans, née à Darmstadt, fille de noble Jacques de Chitzen, général des troupes de l'Empereur; — Sophie Grandjambe, de Metz; — Pierre Moderay, marchand bourgeois de Metz; — Suzanne Busselot, veuve de Renault-Ernest de Montigny, écuyer; — Jean-Louis-Pasale de Freschères, né à Anduze, diocèse de Nîmes, âgé de vingt-six ans, capitaine au régiment de Rouergue; — le sieur Bancelin, ancien capitaine; — Pierre Quien, marchand mercier à Metz; — Jacques de Roqueneu, né à Angle (Languedoc), capitaine au régiment de Foix, fils de Jacques Des Hores, gentilhomme, et de Suzanne de Palleville; — Marie Feriet, femme de David Duchat (Le Duchat); — François de Brunet, sieur de Lapinede, enseigne de la colonelle du régiment de Vexin, etc.

D. 14. (Carton.) — 4 plans, papier.

1699-1741. — Domaines. — Plans : d'un bois situé sur le territoire d'Outremont; — des bois situés sur les territoires de Mance et d'Ars-sur-Moselle, contigus aux rapailles dites des croues de Jussy et à la forêt de Rozérieulles; et des bois appelés les Coulanges, Patillombois, les Forquins, etc., situés sur le ban de Norroy-le-Veneur; — vue des villages de Silvange et de Norroy.

D. 15. (Carton.) — 1 plan, papier.

1741. — Plan des bois appelés : d'Aunoux, de Caure, de Gras, de Louet, d'Outremont, et des forquins de Norroy, situés sur les bans de Caulre, Vernéville, Silvange, Lesse, Outremont et de Norroy-le-Veneur, et limités par les bois appartenant à MM. de Jobal, à Vernéville, Leleuvre de Ladonchamps, à Norroy, par ceux de MM. d'Havré et Ferry, par la haie Notre-Dame et la haie Lallemand, les vignes de Lesse et le ban de Lucy; indication de l'emplacement de la ferme de Caulre.

D. 16. (Carton.) — 38 pièces, papier; 63 plans.

1735-1762. — Devis, états des dépenses, mémoires, toisés de travaux, etc., relatifs à la construction de l'église des pères Jésuites de Metz (aujourd'hui l'église de la paroisse Notre-Dame); plans de cette église et des bâtiments du collège, etc.

D. 17 (Carton.) — 90 pièces, papier.

1692-1787. — Testament par lequel M. Jean Bontemps, chanoine et trésorier du chapitre de la cathédrale de Metz, lègue différentes sommes aux pauvres de Metz, à la fabrique de l'église Sainte-Barbe, au chapitre de la cathédrale, aux couvents : des Recollets, des Carmes, des Augustins, des Minimes, des sœurs Collettes, des Prêcheresses, de Sainte-Claire, de la Madeleine, de la Congrégation, des Carmélites et Visitandines, de Metz, et institue les RR. PP. Jésuites légataires universels. — Actes par lesquels : M. Nicolas, avocat et procureur du Roi de la Monnaie de Metz, déclare que c'est par pure tolérance de la part du père recteur du collège, qu'il a fait construire un cabinet derrière l'église du collège; — M. d'Auburtin maître-échevin de Metz, déclare que c'est aussi par pure tolérance « et pour faire plaisir, tant à M. l'intendant, qu'à la ville de Metz », que le père recteur a toléré la construction d'un four dépendant de l'hôtel de l'Intendance, contre les bâtiments du collège. — Déclaration des biens appartenant au collège : quatre métairies de terres et un moulin à Marivaux;

D1314 doc. extrait

deux métairies à Saint-Éloy; les censes des Tappes, de Caulre d'Outremont, un moulin situé à Mance, des bois audit lieu, etc. — Déclaration du Roi Louis XV qui rétablit les PP. Jésuites dans la jouissance de 3 minots de sel, à Moyenvic. — Constitution de rentes au profit du collège par : Maurice Lespagnol, laboureur à Outremont; — Gaspard Bour, laboureur à Bertoncourt; — Nicolas Bertin, laboureur à Charleville; — François Finot, drapier à Ancy, etc.

D. 18. (Carton.) — 45 pièces, papier.

1741-1762. — Lettres de MM. Duquesnoy; Busselot, grand maître des eaux et forêts; Verdet et Coulon, relatives à l'administration des forêts appartenant aux PP. Jésuites. — Quittances donnés par MM. George et Le Payen, pour frais de visite, d'arpentage, d'abornement, etc., desdites forêts.

D. 19. (Carton.) — 112 pièces, papier.

1743-1790. — Procès-verbaux des plaids-annaux tenus à Gorze et à Ars, indiquant les noms des débiteurs de cens, savoir : MM. Morgues, conseiller au parlement de Metz, Marlier, bourgeois de Metz, etc. — Lettres de M. Catoire, au sujet de l'élargissement du sieur Mercier, débiteur envers le collège, et détenu à Verdun. — Nomenclature des baux du domaine du collège, de l'année 1643 à 1784. — Arrêt imprimé de la Table de marbre au souverain du palais de Metz, qui oblige les propriétaires des moulins à poser des repères pour la hauteur des eaux de leur moulin. — Lettres des sieurs Dugat, Methelin et Michel jeune, mémoire du sieur Thiébaud, etc., relatifs à l'administration des domaines du collège. — Mémoire contenant : un abrégé historique sur le collège des RR. PP. Jésuites; une demande de coupe de bois, et l'ouverture d'une rue à travers les bâtiments du collège. (Cette rue n'a été ouverte qu'en 1882.)

D. 20. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 64 pièces, papier; 3 plans.

1604-1784. — ARS-SUR-MOSELLE. — Rôles des cens en vin et en argent dus à Ars-sur-Moselle par Christophe Perrin; Didier Coinchot, le jeune; Bastien Rollin, Nicolas Antoine; Jean Aubry, etc. — État des vignes que possède le collège à Ars, savoir : une vigne lieu dit au Ruchel, ayant 5 verges de largeur sur 6 verges 3 pieds de longueur, etc. — Bail de la métairie de vignes d'Ars à François Houzelle. — Échange de jardins entre le collège et M. Jean Didion, maire de la commune d'Ars, etc.

D. 21. (Carton.) — 61 pièces, papier.

1593-1672. — BAUDIER (SAINT-). — Baux des bâtiments, terres, jardins, dîmes, etc., dépendant de la chapelle Saint-Baudier, à Noël Passience, demeurant « sur les mollin de Muzelle » à Metz, François Olry, Jean Marchal, etc.; — requête par laquelle le père recteur du collège réclame aux maître-échevin, échevins et gens des trois ordres de la ville de Metz, contre la nomination, faite par le chapitre de la cathédrale de Metz, d'un curé à Saint-Baudier; factum imprimé (in-4° 2 feuillets) par lequel le collège soutient que l'évêque n'avait pas le droit de conférer le titre de bénéficier de cette chapelle. — Bail par Meurisse, évêque de Madaure, suffragant de l'évêque de Metz, et écrit entièrement de sa main, à Didier Lecuisinier, de la maison, jardin, etc., situés près de Saint-Baudier. — Requête par laquelle le sieur Jean Dommarry, doyen et chanoine de Saint-Thiébaud et chapelain de Saint-Baudier, se plaint de ne point connaître le service dont il est chargé en sadite qualité; sentence du bailliage de Metz qui maintient Jean Dommarry dans la jouissance du bénéfice de ladite chapelle, etc.

D. 22. (Carton.) — 93 pièces, papier; allemand.

1606-1770. — BEUVANGE-SOUS-SAINT-MICHEL. — Actes de ventes par Ursule Vilmont, veuve de François Finot, à François Trippel, officier à Varize, et autres; — déclarations, terrier, procès-verbaux d'abornement de la métairie de vignes et des autres biens situés à Beuvange.

D. 23. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1775. — BERTRANGE ET IMMELDANGE. — Déclaration des biens situés sur les bans de Bertrange et d'Immeldange, appartenant aux pères Jésuites.

D. 24. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 69 pièces, papier; 1 plan.

1586-1789. — CAULRE. — Plaids-annaux tenus à Conflans, sur la place et devant le château du duc et seigneur dudit lieu, et en sa présence. — Quittances données par des curés de Saint-Marcel, les sieurs Didier Grandidier, etc., pour services célébrés à la chapelle de Caulre. — Nomination du sieur Gocury Lallemand, comme ermite de la chapelle de Sainte-Agathe, à Caulre. — Ordonnances : de Charles IV, du maréchal de La Ferté Senecterre et de Guillaume de Sève, premier président et intendant au département de Metz, qui exemptent du logement des gens de guerre et de toute contribution la cense de Caulre. — Procès-verbal

d'abornement et plan d'une pièce de terre audit lieu. — Procès-verbaux de délivrance de coupes. — Baux de la cense de Caulre à François Methelin, etc.

D. 25. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1613. — CHAMPENOIS. — Procès-verbal d'arpentage du ban de Champenoye, dressé par Demange Gallée.

D. 26. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1579-1775. — DEVANT-LÈS-PONTS. — Baux de vignes situées à Devant-lès-Ponts, sur les glacis de la ville de Metz, sur le sentier de Woippy, etc., à Pierron Hannès, Nicolas Regnault, Pierre Pitault, concierge de la maison épiscopale de Metz, Jean Levosgien (dit le Vosgien), vigneron à Woippy, etc.

D. 27. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1660. — HAUCONCOURT. — Transaction entre le sieur Le Goullon, seigneur de Hauconcourt, et le recteur du collège, au sujet d'un pré à Hauconcourt.

D. 28. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1772. — ÉLOY (SAINT-). — Plainte du sieur Dorvaux de ce que les habitants de Woippy interceptent le cours des eaux du ruissau de Woippy, et notamment le sieur George Poulmaire, aubergiste à la *Maison-Rouge*.

D. 29. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1769. — FAILLY. — Baux de vignes à Faily, à Gaspard Point et Gaspard Perrin.

D. 30. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1709-1716. — LADONCHAMPS. — Requêtes du recteur des PP. Jésuites du collège de Metz, adressées au lieutenant général du bailliage de cette ville, à l'effet d'actionner le sieur Daré et la demoiselle Le Febvre pour s'entendre dire que les amendes, prononcées par suite de délits commis sur le pré le Prèle, appartiendront aux seigneurs des Petites-Tappes comme aux seigneurs de Ladonchamps. — Mémoire tendant à justifier que les quatre seigneuries des Grandes et Petites-Tappes, de Sainte-Agathe et de Ladonchamps ne font qu'une seigneurie, que l'on ne peut défendre à l'un ou à l'autre des fermiers d'envoyer vain pâturer leurs bestiaux sur le territoire des quatre seigneuries, etc.

D. 31. (Carton.) — 65 pièces, papier.

1699-1736. — LESSE. — Actes extrajudiciaires, requête du père recteur du collège, procès-verbal dressé par le sieur Christophe Rouot Chenailis, seigneur de Phlin, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine, etc., relatifs à la question des terres noyales à Lesse. — Bail emphytéotique de la métairie de Stat, bans de Lesse, Baudrecourt et Vatimont, à François Mahou; cession d'une portion de ce bail au sieur Dominique Vincent, etc.

D. 32. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1660-1705. — LORRY-LÈS-METZ. — Baux de divers immeubles situés à Lorry-lès-Metz, à Person Jacquemot, George Martin et Jean Lapié.

D. 33. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 51 pièces, papier; 3 plans.

1523-1789. — MAIZIÈRES-LÈS-METZ. — Baux de terres situées à Maizières, Woippy et Hauconcourt et de vignes situées à Woippy et à Devant-lès-Ponts; location de terrains enherbés et d'un jardin à Semécourt, à Nicolas Baillo, André Haumécourt, Jean Le Ruzé, fermier, etc. — Déclaration de divers immeubles situés à Maizières, et plan, au trait, d'un terrain audit lieu. — Copie d'une déclaration, faite au greffe de la mairie de Maizières, des biens soumis à la vaine pâture. — Requête par laquelle le procureur des PP. Jésuites expose aux religieux de Saint-Vincent qu'il a fait rétablir « les prés dits Themistocq et le Mercure ou du Louvet, et cherche à leur démontrer que eux, ne possèdent qu'une demi-fauchée dans ce dernier pré, au lieu d'une fauchée que réclame dom Nicolas, leur sous-prieur. — Abornement d'un bois situé ban de Maizières, et plans, au trait, de ce bois.

D. 34. (Carton.) — 100 pièces, papier.

1442-1771. — MANCE. — Baux du moulin et des dépendances, terres, bois, haies, etc., situés à Mance, à Colas-Jean Domange, Bastien Hugo, Mangin Nicolas, Nicolas Confians, Collignon Mangeot, etc. — Extrait des livres de comptes du collège, qui prouvent quelles sont les charges qui incombent à la commune d'Ars-sur-Moselle, dans les dépenses d'entretien de la chapelle de Mance. — Procura-tion donnée par le collège au sieur Derand, avocat à Vic, état de la cause, inventaire de pièces de procédure, requêtes des PP. Jésuites au maître-échevin de Metz, etc., relatifs aux prétentions des habitants de Vaux, Jussy et

Sainte-Ruffine de jouir d'un droit d'affouage dans la forêt de Mance, etc.

D. 35. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 64 pièces, papier; 1 plan.

1623-1759. — Procès-verbaux de dénombrement des biens de Mance : un moulin, maison, chapelle, chambrette destinée à l'ermite, prés, etc. — Consultation donnée par Jean Derand, avocat à Vic, dans le procès pendant entre le Collège et le sieur Chanais, au sujet de la location du moulin de Mance; acte d'accord, etc. — Règlement de police pour le moulin de Mance. — Plan et procès-verbal d'arpentage d'un bois à Mance. — Procès-verbaux de visite du moulin de Mance. — Demande du maire d'Ars, à l'effet d'obtenir l'autorisation de faire paître les bestiaux appartenant aux habitants de la commune sur le territoire de Mance. — Établissement d'un four à chaux à Mance, etc.

D. 36. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1666-1729. — SAINT-MARCEL. — Requête des PP. Jésuites, mémoires, etc., relatifs à un procès, entre le collège et la commune, pour le droit de censitaire qu'exerce le premier sur le ban de Rezonville.

D. 37. (Carton.) — 120 pièces, papier.

1561-1764. — MARIVAUX. — Justice. — Ordonnance de la justice de Marivaux qui prescrit au sieur Burtin, maire de Marivaux, de comparaître pour déclarer « qu'il est mary « d'avoir proféré des injures contre Frédéric Guelle, maire « de Vry » (Vry). — Ordonnance de Claude Tiphaine, recteur du collège, « enjoignant à toute personne de quelque « condition et qualité qu'elle soit, qui se trouvera à la fête de « Marivaux, de se comporter en toute honnêteté et modestie « chrétienne, conserver et nourrir la paix et bonne amitié fraternelle »; — Requêtes, pétitions, etc., du sieur Godard et autres, à la justice de Marivaux. — Ordonnance et règlements, concernant la police de Marivaux, rendus par le père recteur, après la tenue des plaids-annaux. — Rôle des amendes prononcées pour délits de police rurale à Marivaux. — Procès-verbaux de plaids-annaux; nomination du sieur Jean Tabellion, en qualité de maire, etc.

D. 38. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 85 pièces, papier; 2 plans.

1537-1789. — Domaine. — Baux du moulin de Marivaux à Daniel Burtin et à Frédéric Guel, maire des Sept au lieu de Vry (maire des Sept de la guerre de la cité messine au lieu de Vry). — Laisse à bail des dîmes de Marivaux aux sieurs Thomas et Demange Job, forestier général et

receveur des domaines de Marivaux, etc. — Baux de maisons à Mangin Henry, Thil Passetemps, etc. — Plans d'un bois situé à Marivaux. — Liste des habitants de Marivaux, etc.

D. 39. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 128 pièces, papier; 3 plans; 2 sceaux.

1599-1783. — METZ. — Baux de vignes appelées Poncelet et en Pallenotte, ban des Treize, à François Aubertin, vigneron à Ruppigny, etc. — Copie des actes passés devant Étienne Pied, aman (notaire), Mamiel et autres, notaires à Metz, portant ventes à Madelaine de Praillon, dame de Noisay, veuve d'Anthoine Linage, Philippe Praillon, etc., aux RR. PP. Jésuites de Metz, d'une maison située en ladite ville, rue des Bons-Enfants, destinée à l'établissement d'une salle d'études; plans du collège, etc. — Baux d'une maison située à Metz, rue Chambrière, au sieur Pierre Roussel, jardinier, etc. — Actes de publication de la vente projetée de la maison appelée Thiersant, sise rue Chaplerue, à Metz, acquise pour le collège de Metz, occupée d'abord par M. Bouchotte, ensuite par M. Michel Perruquier. — Copie des actes d'acquisition faite par les RR. PP. Jésuites, sur les sieurs Jacob, Lecoq, Feron et de Flavigny, de diverses maisons situées à Metz, rue des Bons-Enfants. — Requêtes : de Jeanne de Tenance et de Jeanne de Montarby, dame de l'abbaye de Sainte-Marie de Metz, de Suzanne de Neunhem et Claude de Cherissey, à l'effet d'obtenir le paiement d'un cens sur lesdites maisons. — Pétition des RR. PP. Jésuites pour obtenir la possession du temple des protestants, dit Crève-Cœur; lettres patentes de Louis XIII qui fait droit à cette requête; protestations des membres du consistoire et des gentilshommes hauts justiciers de la ville de Metz; plan de chapelle avec notes marginales écrites par Paul Ferry, etc.

D. 40. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 117 pièces, papier, 5 plans.

1612-1788. — Factum des PP. Jésuites pour être maintenus dans la possession d'une maison appartenant aux sieurs La Cloche; lettre missive d'Anne d'Autriche à M. de Lambert, conseiller du Roi et gouverneur de la ville et citadelle de Metz, à l'effet de faire procéder aux informations nécessaires pour savoir si cette maison appartient aux PP. Jésuites; copie d'une lettre de Louis XIV qui prescrit au sieur de Lambert de mettre ces derniers en possession de cet immeuble, etc. — Vente par Pierre Collin, l'ainé, bourgeois de Metz, ci-devant aman de ladite ville, à Daniel et Jacques Iès-Michelet, Suzanne Michelet, femme du sieur Abraham Rouecl, apothicaire à Metz, etc., d'une maison dite la maison des Collins, avec grange, situées à Metz, rue

Chaplerue, à côté de la ruelle, et de deux métairies sises à Sanry-lez-Vigy et à Mercy-lez-Metz; acquisition de ladite maison, par le sieur Benoît de Ville, fidéicommiss des RR. PP. Jésuites. — Vente par Jean-Nicolas Becker, prévôt du duc de Deux-Ponts, à Jean Laurent Stoutz, avocat au Parlement de Metz et bailli du comté de Créhange, de la maison dite des Mangelaire, située à Metz, rue Chaplerue, etc. — Baux de la maison dite la Cloche, passés à Pierre Dumont, Pierre Dimanche, Jean-Nicolas Suby, notaire à Metz, et autres. — Requête adressée au Roi, par les PP. Jésuites, pour être dispensés de démolir tout ou partie de la maison qu'ils possèdent, rue de la Tête-d'Or, à Metz, et qui se trouve sur un nouvel alignement projeté; plan d'une partie de cette rue. — Devis et plans de travaux à exécuter pour la reconstruction d'une maison située à Metz, rue Chambière. — Baux de différentes maisons, situées rue de la Tête-d'Or à Metz, passés: à Jean Goguille, marchand; Jean, Aubry, brasseur; François Guerquin, boulanger, etc. — Cession par le Bureau d'administration du Collège, aux Trois-Ordres de la ville de Metz, des terrains, cours, jardins, églises, etc., que l'abbaye de Saint-Symphorien s'était engagée à céder audit Collège. — Lettre du sieur..... (signature illisible), à M. Hocquard, premier président du Parlement de Metz, faisant connaître que la reconstruction de la maison dite l'auberge de la Petite-Croix-d'Or n'est pas sujette à l'amortissement; plan de cette maison, etc.

D. 41. Carton. — 2 pièces, papier.

1785. — METZ. Banlieue. — Acte par lequel Marie-Françoise Pottier, veuve de François Hennequin, cède à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, pour les années restant à courir, le bail de dix mouées de vignes sises à la Dame, ban de la ville, qui lui avait été fait par le Collège; approbation donnée à cette cession par l'hôpital.

D. 42. Carton. — 1 pièce, papier.

1604. — MONTIGNY-LEZ-METZ. — Bail d'une vigne sise au ban de Montigny-lez-Metz, au lieu dit Pelveglie, par Jacques Foës, doyen du chapitre de la cathédrale de Metz, Jean Cugnin, chantre, et Hannibal Guillemy, écolâtre, en leur qualité d'administrateurs et économes du Collège.

D. 43. Carton. — 1 pièce, parchemin; 40 pièces, papier.

1721-1777. — NEUVILLE (LA). — Acte par le-

quel Jean Barbier déclare qu'il a acheté, pour le compte des PP. Jésuites, la ferme de La Neufville. — Ventes et acquêts d'immeubles audit lieu, par les sieurs Renauld, Nicolas, et autres. — Baux de ces biens. — Quittances de diverses sommes payées pour travaux de défrichements, etc.

D. 44. Carton. — 8 pièces, papier.

1762-1790. — NORROY-LE-VEEUR. — Baux d'un bois défriché dit Patillonbois et d'autres immeubles, passés à Antoine Charffe et à François Michel. — Requêtes des sieurs Gilles Valentin, Nicolas Minet, Jean Valentin, etc., pour demander aux administrateurs du Collège une réduction sur le prix du bail des terres appelées Patillonbois.

D. 45. Carton. — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

1766-1790. — NOUILLY. — Baux de biens sis à Nouilly passés: à Clément Henry, marlier de la grande église de Metz; — à Georquin Martin, vigneron à Noisseville; — à Germain Aubertin; — à Françoise Gussé, veuve de Jean-Pascal Bouvy; — à Jean Tisserand, etc.

D. 46. Carton. — 4 pièces, parchemin; 116 pièces, papier; 3 plans, papier.

1519-1792. — OUTREMONT. — Enquête sur la séparation du ban d'Outremont de celui de Lesse; état des cens dus à l'abbaye de Sainte-Croix en sa qualité de seigneur du prieuré d'Outremont; copies: d'une lettre du roi Henry IV, par laquelle il fait savoir, au duc de Lorraine, qu'il désire affecter la terre d'Outremont à la dotation du Collège; de l'acte de prise de possession de ce domaine; du décret de Charles, cardinal de Lorraine, prescrivant de prendre le serment de fidélité des mayeur et officiers dudit Outremont; mémoires produits, tant par les PP. Jésuites du Collège de Metz, que par ceux du Séminaire de Pont-à-Mousson, pour établir leurs droits à la propriété du prieuré d'Outremont; lettres patentes du roi Louis XIII qui maintiennent la réunion de ce domaine au Collège, etc. — Baux de la terre d'Outremont passés au sieur Rousselot, et autres. — Plans des terres et des bois dépendant du prieuré d'Outremont. — État des réparations à faire aux bâtiments, etc.

D. 47. Carton. — 34 pièces, papier.

1601-1756. — Copies de pièces de procédure relatives au droit de haute justice à Outremont réclamé, par le prieur dudit lieu, contre Mme d'Havré. — In-

visitation faite par le duc de Croy, à Renauld Gillet, son châtelain à Thicourt, de faire sommation, aux habitants d'Outremont, d'aller moudre leurs grains à son moulin de Boulligny; plaids annaux; nomination de maires, etc. — Transaction entre les PP. Jésuites de Pont-à-Mousson et le curé de Lessé, par laquelle ce dernier s'engage à administrer les sacrements aux habitants d'Outremont et à dire, tous les quinze jours, la messe dans la chapelle du prieuré. — Sentence du bailliage de Pont-à-Mousson qui donne main-levée, au Collège, du bétail saisi par les sieurs Jeandelaincourt et Cailloux. — Demandes du R. P. Recteur à la Chambre des Comptes de Lorraine tendant à obtenir, pour le fermier d'Outremont, l'exemption de la subvention et de toutes les autres impositions.

D. 48. Carton. — 1 pièce, parchemin; 122 pièces, papier.

1584-1770. — Demandes adressées au duc de Lorraine tendant à obtenir l'autorisation d'abonner les bois d'Outremont. — Mémoires, arrêts, etc., relatifs au procès qui a existé entre le collège de Metz et l'évêque de ladite ville au sujet de ces bois. — Procès-verbaux de délivrance de coupes, etc.

D. 49. Carton. — 6 pièces, papier.

1627-1768. — Plan du bois dit « le Teillerat » dépendant du prieuré d'Outremont. — Requête du recteur du collège des Jésuites de Metz, à la cour souveraine de Lorraine, pour demander l'autorisation d'abonner les biens dépendant de la cense d'Outremont. — Engagement pris par le sieur de Busselot, de Lesse, de défricher le canton du bois « le Taillerot » désigné ci-dessus. — Procès-verbal de la visite, reconnaissance et abonnement des bois d'Outremont.

D. 50. Carton. — 39 pièces, papier; 4 plans, papier.

1600-1791. — SILLY-SUR-NIED. — Déclaration des biens du Collège à Silly et plans au trait de ces biens. — Baux d'immeubles passés à: Robert Coince, bourgeois de Metz, Charles François, avocat, David Remy, etc. — Note informe indiquant les droits dont les seigneurs jouissent à Silly. — Requête du recteur du Collège, au grand-maître des Eaux-et-Forêts, pour le prier de lui délivrer les bois de construction nécessaires à la restauration du château et de la maison confisqués sur Salomé Guyot, fugitive du Royaume pour cause de religion. — Demande en indemnité faite par Pierre Pallez, fermier du collège, à raison des pertes qu'il a éprouvées par la suppression des droits féodaux, etc.

D. 51. Carton. — 2 pièces, papier.

1749. — SILVANGE. — Bail emphytéotique d'un canton de bois situé sur le ban de Silvançe par le R. P. Jean-Baptiste Desprez, procureur du Collège à Antoine Buzy, manœuvre.

D. 52. Carton. — 131 pièces, papier.

1603-1701. — TAPPES (PETITES). — Sentences par lesquelles: les maire et gens de justice des Petites-Tappes condamnent Jean Adam, cultivateur à Ladonchamps, à une amende de 12 livres, payable, par moitié, au seigneur des Petites-Tappes et à celui de Woippy, pour avoir confisqué des bêtes appartenant au troupeau communal dudit Woippy qu'ils avaient trouvées en délit; — les Treize de la justice de Metz exemptent les censiers des Grandes-Tappes de l'obligation de répondre aux plaids annaux des Petites-Tappes. — État des amendes prononcées contre Jean Adam, Henry « le petit Antoine, » etc. — Plaintes, mémoires, requêtes, etc., relatifs aux délits commis sur le ban des Petites-Tappes. — État des portériens des Petites-Tappes qui doivent être appelés aux plaids annaux: Jean Adam, de Ladonchamps, Henri Petit-Antoine, échevin à Sainte-Agathe, François Poinssar, curé de Woippy, Jean Didier, curé de Muizières, etc. — Dénombrement fourni par Pierre Le Febvre, seigneur de Ladonchamps, et opposition faite à ce dénombrement par le recteur du Collège de Metz, Jean Jalon, avocat au Parlement et l'abbé de Parabelle, en leur qualité de seigneur, des Petites-Tappes, de Sainte-Agathe et des Grandes-Tappes. — Nominations de forestiers et d'un maire. — Protestation du Collège contre une nomination de forestier faite par François Dourvaux, fermier de Sainte-Agathe, au nom du seigneur dudit lieu. — Poursuites demandées par Jean-Henri Le Febvre et François Godfroy Goulet de Monlibert, tous deux seigneurs de Ladonchamps, contre les administrateurs du Collège à raison de la mise en réserve d'une partie du ban des Petites-Tappes.

D. 53. Carton. — 1 pièce, parchemin; 30 pièces, papier; 1 plan, papier.

1565-1791. — Baux de la ferme des Petites-Tappes passés à Prin Fridrich, Laurent Thiriet, Nicolas Stef, etc. — Sentence des maître-échevin et Treize de la cité messine qui alloue la propriété du pré Gervais, à l'abbaye de Saint-Éloy et rejette les prétentions des religieux de Saint-Pierremont à la jouissance de cet immeuble, etc. — Déclaration et plan de plusieurs pièces de terre sises sur le ban de Woippy. — Note, etc.,

relative aux dîmes que possèdent les religieux Minimes sur le ban des Petites-Tappes.

D. 54. Carton. — 1 pièce, parchemin; 12 pièces, papier.

1717-1790. — VALLIÈRES. — Acte par lequel le R. P. Richard Le Cerf, procureur du Collège, cède, à titre d'échange, à Jean Burtin, vigneron, un jardin sis au ban Saint-Vincent à Vallières, et reçoit de ce dernier en contre échange, une vigne sise audit ban; lettres d'amortissement relatives à cet échange. — Baux de vignes, jardins, etc., sis à Vallières, passés: à Jacques Perrin, maître horloger, à Metz, à Jean Roux, tailleur d'habits, etc. — Procès-verbal de la reconnaissance d'arbres morts faite par les officiers municipaux à la requête de Pierre Bernard, locataire d'un jardin sis Outre-l'Eau.

D. 55. Carton. — 9 pièces, papier.

1597-1783. — WOIPPY. — Baux de vignes sises sur le ban de Woippy passés à Louis Thiriet, Antoine Le Père; Juliot de La Cour, Marie Bernard, veuve de Fremy Bourry, Dominique Gournay, etc.

D. 56. Registre. — Grand in-12, 32 feuillets, papier.

1738-1762. — COMPTES. — État des recettes en cens et en loyers faites par le Collège sur des biens qu'il possède à Metz, Vaux, Lorry, Chenois, Silly-sur-Nied, Maizières, Vallières, Woippy, etc. Il a été perçu en cens sur des vignes sur Moselle, 20 livres, etc.

D. 57. Registre. — Grand in-folio, 90 feuillets, papier.

1785-1787. — COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES, tant en deniers, qu'en vin et eau-de-vie, faites au nom des RR. PP. Jésuites de Metz, par Pierre Thiebaut, économe et receveur du Collège. Les recettes se sont élevées à 53423 livres 14 sous 6 deniers, et les dépenses à 53499 livres 10 sous 2 deniers.

D. 58. Registre. — Grand in-folio, 86 feuillets, papier.

1788-1790. — COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES, tant en matières, qu'en deniers, faites au nom des RR. PP. Jésuites, par Pierre Thiebaut, économe et receveur du Collège. Les recettes se sont élevées à 64110 livres 11 deniers et cinq huitièmes et les dépenses à 53193 livres 17 sous 2 deniers et cinq huitièmes.

D. 59. Registre. — Grand in-folio, 163 feuillets, papier.

1790-1792. — COMPTE RENDU AUX ADMINISTRATEURS

du district de Metz, par Pierre Thiebaut, ancien receveur-économe du ci-devant Collège de Metz. — Il est fait recette: de 10916 livres 13 sous 11 deniers excédant de la recette en argent du compte précédent; de 150 livres de loyer dues par Joseph-Charles Lallemand, à cause de la maison qu'il occupe rue de la Chèvre, etc. — Il est fait dépense: de 4000 livres versées dans la caisse de l'hôpital de la Madeleine, pour être employées aux dépenses de celui-ci; — de 100 livres payées à M. Mathieu, notaire, pour six mois de traitement en qualité de secrétaire de l'ancien bureau du Collège, etc.

D. 60. Carton. — 120 pièces, papier.

1625-1773. — ÉTAT DE CENS DUS PAR: la veuve du sieur Michel de Lacour, portier de la porte des Allemands; — les enfants de feu Pierre-Nicole de Heu; — ceux de Jacques Braconnier. — Quittances de cens payés: à l'abbaye de Saint-Clément, au chapitre de la cathédrale, et à la fabrique de l'église de Sainte-Croix, et aux curés de Hayes. — Rôle des sommes dues par les RR. PP. Jésuites, aux termes des édits, à raison de leurs domaines, pour droits d'amortissement et de nouveaux acquêts, 396 livres 18 sous 7 deniers, etc.

D. 61. Carton. — 124 pièces, papier.

1707-1764. — QUITTANCES DE CENS DUS PAR LES PP. JÉSUITES: à l'église Saint-Jean de la Citadelle, données par les sieurs Leclerc, Watrin, Germain, etc; — à l'hôpital Saint-Nicolas, données par les sieurs Woillot, Plassiard, Langlois, Camus, etc.; — au chapitre de la cathédrale et aux Petits-Carmes données par les sieurs de Goise, Thomas, etc.

D. 62. Carton. — 100 pièces, papier.

1718-1776. — QUITTANCES DE CENS PAYÉS À L'ABBAYE DE SAINT-LOUIS. — COMPTE DE CENS PERÇUS PAR LE SIEUR LEGAY, aman à Metz. — Quittances de sommes dues au domaine du Roi. — Notes relatives à des comptes réglés entre le Collège et ses fermiers, etc.

D. 63. Carton. — 1 pièce, papier.

1750. — QUITTANCE PAR LAQUELLE DOM AUGUSTE CALMET, abbé de Saint-Pierre de Senones, reconnaît que les RR. PP. Jésuites de Metz ont remboursé à son abbaye, un cens, plus les arrérages de ce cens qui n'avaient plus été acquittés depuis six ans.

D. 64. Carton. — 90 pièces, papier.

1763-1792. — Comptes. — État de la fourniture de cire faite au Collège par le sieur Nicolas Camus, crier. — Lettres de M. Jobin, père, agent à Paris, par lesquelles il annonce l'envoi de différentes sommes d'argent dues au Collège. — État de recettes et de dépenses et note historique sur ledit Collège. — Mémoires relatifs à destravaux faits à différentes maisons, etc.

D. 65. Carton. — 2 pièces, papier.

1726-1733. — Omission. — Classes. — Programmes de fêtes scolaires données dans la salle des réunions du Collège, auxquelles ont pris part, par la déclaration de morceaux choisis dans les œuvres de Cicéron, d'Horace et de Virgile, les élèves : Nicolas Bertier, Antoine de Julvécourt, Henri Dupré de Geneste, etc. (voir D. 6).

D. 66. Carton. — 1 pièce, papier.

XVII^e siècle. — Omission. — Religion. — Mémoire imprimé par lequel le Clergé de Metz, confiant « dans la bonté, la justice et la piété du Roi » exprime l'espoir que Sa Majesté ne souffrira pas que ceux de la prétendue religion réformée puissent bâtir un temple dans la ville épiscopale de Metz (voir D. 7).

D. 67. Carton. — 10 pièces, papier.

1665-1747. — Omission. — Franc salé. — Extraits : de l'état du Roi pour la distribution des deniers de la ferme des gabelles portant que les PP. Jésuites perçoivent 4 vaxels de sel évalués à 27 livres; — du gros livre des revenus du Collège relativement aux quantités de sel perçues. — Copie de la lettre adressée à M. Le Peltier de Fors, contrôleur général, pour le prier de continuer, au Collège, la faveur des trois minots de sel dont il a joui jusqu'ici.

D. 68. Carton. — 39 pièces, papier.

1790. — Omission. — Domaines. — Déclarations par villages et déclarations générales des biens et charges du Collège (voir D. 19).

D. 69. Carton. — 3 pièces, papier.

1660. — Omission. — BAUDIER (SAINT-). — Commandement fait à la requête du sieur Dommary, chapelain de la chapelle Saint-Baudier, à Gigoult de la Cour, de payer la dîme de la navette; mémoire à ce sujet (voir D. 21).

D. 70. Carton. — 3 plans, papier.

1682-1741. — Omission. — CAULRE. — Plans dressés par Nicolas Soret, arpenteur juré en la maîtrise des Eaux-et-Forêts de Metz, et N. Fremy, des bois du Collège à Caulre (voir D. 15 et 24).

D. 71. Carton. — 1 plan, papier.

XVIII^e siècle. — Plan informe du ban de Caulre.

D. 72. Carton. — 1 pièce, papier.

1712. — Omission. — LORRY-LEZ-METZ. — Bail d'une pièce de terre sise ban de Lorry, lieudit en la Pouaïe, par le R. P. Richard Le Cerf, procureur du Collège, à Louis Navelle (voir D. 32).

D. 73. Carton. — 1 pièce, papier.

1788. — Omission. — MANCE. — Bail de la cense de Mance passé, par Pierre Thiébaut, économe du Bureau d'administration du Collège, à Antoine Martin, meunier audit Mance (voir D. 34 et 35).



SÉRIE D.

Instruction publique, sciences et arts. — Universités, Facultés, Colléges, Sociétés académiques.

Collège de Metz.

	Pages		Pages
1. Abbaye de Saint-Eloy, sécularisation	1 à 4	6. Abjurations	12 à 1
2. Administration générale	5	7. Domaines	14 à 55, 68 à 7
3. Classes du collège	6 et 65	8. Comptes du collège	56 à 59 et 6
4. Religion	7 à 10 et 66	9. État des cens; quittances de cens	60 à 6
5. Cimetière des protestants	11	10. Franc-salé	6

SÉRIE E.

Féodalité, Communes, Bourgeoisies et Familles. — Titres féodaux, Titres de Familles, Notaires et Tabellions, Communes et Municipalités, Corporations d'arts et métiers, Confréries et Sociétés laïques.

	Pages		Pages
1. Titres Féodaux	1 à 58	3. Notaires et Tabellions	180 à 38
2. Titres de famille	59 à 179	4. Communes et Municipalités	389 à 81

S E R I E D

Collège de Metz (supplément)

- D 74-77 Registres des professions des Jésuites de Metz, 1737-1757
 - D 74 1737-1742
 - D 75 1742-1747
 - D 76 1748-1752
 - D 77 1753-1757

- D 78 Registre des sépultures du Collège des Jésuites, 1743-1747
- D 79 Etat et revenu du Collège de Metz, 1764
- D 80 Inventaire des archives, du mobilier et de la bibliothèque du Collège, 1762
- D 81 Inventaire des papiers du Collège, trouvés chez M. Woillot ancien économiste, 1784
- D 82 Déclaration générale des biens du Collège, 1790
- D 83 Don gratuit, 1695
- D 84 Constitution de vente au profit du Collège par Thomas Lescasse de Vaucremont, 1733
- D ~~85-98~~³ Saint-Eloi
 - D 85 Ruisseau de Woippy, XVIII^e s.
 - D 86 Droit de vaine pâture sur le ban de Thury, XVIII^e s.
 - D 87 Droit de vaine pâture sur le ban de Woippy, 1783-1787
 - D 88 Dîmes, 1626-1781
 - D 89 Baux des maisons, 1598-1769
 - D 90 Arpentages et déclarations des deux métairies - Fixation des chemins, XVIII^e s.
 - D 91 Procès concernant la juridiction prétendue par les Treize 1632-1637
 - D 92 Procédure criminelle contre André Basin, 1624-1625
 - D 93 Procédure criminelle contre Jean Lallemand, 1611-1612
 - D 94 Procédures diverses, 1624-1632
 - D 95 Anciens actes de justice, 1606-1741
 - D 96 Baux des métairies, 1581-1653
 - D 97 Prés, XVIII^e s.
 - D 98 Bois Saint-Georges, 1608-1690.
- D 99 Etat des biens et revenus (registre) 1622, 1658, 1736